

**Arrêté du 25 novembre 2009 portant nomination à la chambre disciplinaire du Conseil national
de l'ordre des pédicures-podologues
NOR : JUSC0926568A**

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4122-1-1, L. 4122-3 et L. 4322-12 ;

ARRÊTE :

Article 1

M. Michel LEVY, conseiller d'Etat honoraire, est nommé membre suppléant du Conseil national de l'ordre des pédicures-podologues et président suppléant de la chambre disciplinaire nationale de l'ordre des pédicures-podologues.

Article 2

M. le vice-président du Conseil d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 25 novembre 2009

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre
de la justice et des libertés

Michèle ALLIOT-MARIE